Le record de participation des gouvernements africains témoigne de son engagement envers les droits de développement dans la région

Addis-Abeba, le 01 octobre 2013(CEA) - La Conférence régionale africaine sur la population et le développement, une réunion de 5 jours de débats approfondis par les contributions des experts du continent entier, a débuté le lundi 30 septembre au Centre de conférences des Nations Unies (CCNU) à Addis-Abéba, la capitale de l'Afrique qui veut dire «Nouvelle Fleur».

Dans son allocution de bienvenue, Abdalla Hamdok, Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), s'est adressé aux délégués (experts, représentants de la Commission de l'Union africaine et des Communautés économiques régionales, institutions des Nations Unies ainsi que les jeunes et les Organisations de la société civile) en leur disant qu'il se réjouit de la participation du gouvernement de haut niveau à la conférence.

Il a dit: «Nous nous réjouissons de voir la participation du gouvernement de haut niveau à cette conférence, qui souligne la grande importance que vous attachez à la revue de la CIPD au-delà de 2014».

Les représentants de cinquante-deux nations ont participé à la réunion d'experts ; ces participants sont des experts régionaux et nationaux dans le domaine du développement de la population, des ministères sectoriels, aux côtés de représentants de la jeunesse africaine et de la société civile. La réunion d'experts donne l'occasion aux pays de partager les meilleures pratiques, les enjeux et les questions nouvelles persistants dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. La CIPD qui est née sur le continent africain, au Caire en 1994, a établi une perspective de développement durable qui se réfère aux approches fondées sur les droits de la population en particulier, par l'autonomisation des femmes et des filles.

Selon le Secrétaire exécutif adjoint, la CEA a travaillé avec l'Union africaine et le FNUAP pour fournir une plate-forme intergouvernementale qui appuierait la traduction de la CIPD dans les réalités régionales, puisque le programme a été adopté par les Etats membres en 1994.

Il a également noté que depuis la CIPD au Caire, l'Afrique a connu un développement économique et social soutenu.

M. Hamdok dans son allocution de bienvenue a dit: «Certaines des économies les plus dynamiques dans le monde sont africaines. En 2012, alors que la croissance mondiale tombait de 2,7%, en raison de la crise économique, l'Afrique a résisté à la crise et a vu sa croissance grimper à 5%. Il a ajouté: «Notamment, toutes nos sous-régions ont connu une croissance plus élevée que la moyenne mondiale, 6,3% contre 3,5%».

S'exprimant au nom du Dr Babatunde Osotimehin, Directeur exécutif du FNUAP, Mme. Anne-Brigitte Alberctsen, son adjoint a souligné les réalisations de l'Afrique par rapport à la réduction spectaculaire de la mortalité maternelle, néonatale et infantile depuis 1994. En outre, elle attire l'attention sur la réponse de la région au VIH/SIDA qui a entraîné des réductions dans les taux de transmission dans presque tous les pays. Elle poursuit: «La capacité de la région à la collecte de données sur les réalisations, les lacunes et les enjeux était un signe de leur engagement continu».

Elle dit aux experts: «Le questionnaire mondial de la CIPD au-delà de 2014 qui a été rempli par 52 des 54 pays dans la région (Afrique), montre un très grand nombre d'engagements avec l'engagement ferme d'éradiquer la pauvreté, créer des opportunités d'emploi pour les jeunes; garantir le droit et l'accès à la santé sexuelle et des services de santé de la reproduction, y compris promouvoir la prévention du VIH pour les jeunes; éliminer la transmission du VIH mère-enfant, augmenter l'accès des femmes à des services complets de santé sexuelle et de reproduction, et promouvoir la gestion des ressources de l'environnement».
Il y a cependant encore des lacunes dans la réalisation de la vision du Caire, qui requièrent un nouvel engagement et une nouvelle action de la vision des gouvernements africains établie par les gouvernements au Caire.

Elle dit à la séance d'ouverture de la conférence: «Malgré les gains et les énormes progrès depuis 1994, cette région doit relever de sérieux défis. L'Afrique reste à la traîne d'autres régions et il y a toujours d'importantes inégalités dans l'accès aux services de qualité, à l'information et l'éducation de part et d'autre du continent et au sein même des pays».

Elle a expliqué en outre que l'inégalité, l'exclusion sociale, l'inégalité des sexes, la mauvaise gouvernance et la corruption dans certains domaines, et le manque de participation des femmes, des jeunes et d'autres groupes marginalisés, mis en évidence par une recherche et des données limitées, continuent de retarder la région et limite la région d'un grand potentiel pour une croissance économique et un développement durables.

En ce qui concerne l'emploi et la protection sociale, qui ont été à plusieurs reprises mis en évidence par les jeunes dans les réunions préparatoires à la conférence comme les principales questions et priorités pour la jeunesse sur le continent; elle a déclaré que «les faiblesses du marché du travail et la fragilité de la

protection sociale et des systèmes de santé exacerbent les problèmes d'insécurité et sont des questions essentielles qui demandent une attention sérieuse».

Soulignant le potentiel de l'Afrique de transformer le destin de son peuple en relevant les défis liés au développement social de façon efficace; elle continue: «la transition démographique actuelle de l'Afrique va être cruciale pour l'avenir de l'Afrique. Avec une forte proportion de jeunes sans précédent, comment l'Afrique gère la transition pourrait faire ou défaire le continent». Elle dit en expliquant au sens figuré, la croissance démographique de l'Afrique; malgré une baisse dans l'ensemble des taux de fécondité depuis le Caire, les taux sont encore trop élevés dans la plupart des pays pour créer la fenêtre d'opportunité pour un dividende démographique.

Les présentations des questions sur les thèmes «Concevoir l'avenir de l'Afrique» et «Dividende démographique pour la transformation du développement de l'Afrique» sont censées fournir des données sur les interventions et recommandations pour une action efficace qui sera intégrée dans un document de position commune sur la CIPD au-delà de 2014 dans les pays d'Afrique.

La revue de la CIPD et les recommandations attendues pour la période de l'après-2014 se fait sur la base de la résolution 65/234 de l'Assemblée générale de l'ONU, qui a mandaté la revue opérationnelle.

L'année 2014 représente le tournant dans la vie de la CIPD, car elle marque le 20ème anniversaire de sa création où 179 gouvernements se sont engagés à un Programme d'action de deux décennies pour réaliser le développement basé sur les droits de l'homme. L'engagement est venu en 1974, au Caire, en Egypte, où le PA-CIPD a été adopté.

La revue de la CIPD de l'après-2014 débouchera sur deux rapports - un rapport mondial qui fournira des données provenant de sources nationales, régionales et autres, et un plus court sur la base de l'ancien par le Secrétaire général des Nations Unies.

Une Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies aura lieu le 22 septembre 2014 pour examiner l'état de mise en œuvre de la CIPD sur la base des rapports d'analyse du questionnaire général et d'autres rapports thématiques. On s'attend à ce que le principal objectif de ces rapports soit sur les lacunes et les défis qui subsistent ainsi que les obstacles et les facilitateurs pour réaliser sa pleine mise en oeuvre.

En conséquence, toutes les régions organisent des conférences régionales pour examiner la mise en œuvre de la CIPD, dans le cadre de la revue mondiale de la CIPD au-delà de 2014. Les revues régionales et leurs résultats contribueront aux rapports de la revue mondiale, à la CIPD 2014 et la Session extraordinaire de l'Assemblée générale.

La revue africaine de la CIPD au-delà de 2014 comporte donc un questionnaire complet conduisant à des rapports nationaux et des profils de mise en œuvre, un rapport régional sur la base du questionnaire de la

Conférence régionale. La Conférence régionale africaine est, ainsi, supposée aboutir à une adoption de la position commune africaine sur la revue de la CIPD au-delà de 2014.

Publié par:
La Section des communications extérieures et des relations avec les médias
Commission économique pour l'Afrique
BP 3001
Addis-Abeba (Éthiopie)
Tél. +251 11 551 5826
Adresse électronique : ecainfo@uneca.org [1]
www.uneca.org [2]

Source URL: http://www.uneca.org/fr/media-centre/stories/le-record-de-participation-des-gouvernements-africains-temoigne-de-son

Links:
[1] http://www.uneca.org/fr/contact/ecainfo/uneca/org
[2] http://www.uneca.org/fr